

Monsieur Claude Wiseler

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 10 février 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures concernant les agressions récentes, et plus particulièrement au couteau, au territoire du Grand-Duché.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Laurent Mosar
Député